

## Commune nouvelle de Beaufort-en-Anjou

Ce qui change, ce qui ne change pas...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 les communes de Beaufort-en-Vallée et de Gée se sont regroupées en une seule commune nouvelle. Son nom : ville de Beaufort-en-Anjou. Retrouvez dans ce dossier les réponses à vos questions : formalités administratives, nouveaux élus, fiscalité, nouvelle adresse postale, nouvelle identité de la commune nouvelle...

### Les nouveaux élus de la commune nouvelle Beaufort-en-Anjou



### COMMENT SERA ASSURÉ L'ACCUEIL AU PUBLIC ?

Pas d'inquiétude, rien ne change pour vous. Chaque commune déléguée conserve son accueil en mairie, son secrétariat et ses horaires d'ouverture au public.

Les agents de Beaufort-en-Vallée et de Gée deviennent agents de la ville de Beaufort-en-Anjou. L'accueil au public ne sera pas réduit bien au contraire. La permanence de la mairie de Gée, fermée plusieurs semaines durant les congés d'été, sera ouverte toute l'année aux mêmes horaires. Les agents se relayeront pour assurer l'accueil au public. Les Géens ont la possibilité de se rendre à Beaufort-en-Vallée.

### QUE DEVIENNENT LES « ANCIENNES » COMMUNES DE BEAUFORT-EN-VALLÉE ET GÉE ?

Les communes de Beaufort-en-Vallée et Gée ne vont pas disparaître. Elles deviennent des communes déléguées de la commune nouvelle de Beaufort-en-Anjou. Elles conservent, leur identité, leur nom et leurs limites communales sans être une collectivité à part entière. Le siège de la commune nouvelle est aujourd'hui à la mairie déléguée de Beaufort-en-Vallée.

#### Adresse :

Ville de Beaufort-en-Anjou  
16, rue de l'Hôtel de ville  
CS 70005  
Beaufort-en-Vallée  
49250 Beaufort-en-Anjou



A SAVOIR...

### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

#### De Gée (commune déléguée)

Mardi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 45 à 12 h 15

Samedi de 8 h 30 à 12 h.

#### De la ville de Beaufort-en-Anjou

(Mairie déléguée de Beaufort-en-Vallée, siège de la commune nouvelle)

Lundi de 14h à 17h30

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Du mercredi au vendredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h.

## QUELLE ADRESSE POSTALE DOIS-JE COMMUNIQUER ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, date de création de la commune nouvelle de Beaufort-en-Anjou l'adresse postale des habitants de Beaufort-en-Vallée et de Gée a changé.

### Dès aujourd'hui vous devez communiquer :

#### Habitant de Gée :

Monsieur Dupond  
16, place de l'Eglise  
Gée  
49250 Beaufort-en-Anjou

#### Habitant de Beaufort-en-Vallée :

Monsieur Dupond  
16, place de l'Eglise  
Beaufort-en-Vallée  
49250 Beaufort-en-Anjou

### Dois-je refaire mes documents administratifs et informer les divers organismes de ce changement ?

Non, aucune démarche administrative n'est nécessaire. Les modifications d'adresses sur vos divers documents (carte grise, passeport, assurances, banque...) se feront progressivement.



## LA CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE VA T-ELLE AUGMENTER MON BUDGET ?

Les impôts 2016 pour les habitants des communes déléguées de Beaufort-en-Vallée et de Gée seront identiques à ceux de 2015.

En 2017, nous entrerons dans une phase d'ajustement avec une hausse modérée pour les habitants de Gée. La taxe d'habitation, payée par tous les habitants, sera à la baisse et la taxe foncière, payée uniquement par les propriétaires, sera à la hausse.

Aujourd'hui, les habitants de Gée bénéficient des services de Beaufort-en-Vallée au même tarif et non plus aux tarifs hors commune. Par exemple, une famille avec un quotient familial de 748,01 à 1101 € bénéficiera d'un tarif garderie périscolaire à 0,35 € du quart d'heure au lieu de 0,42 € en 2015.

Pas de changement pour les habitants de Beaufort-en-Vallée.

## La commune nouvelle en chiffres, c'est...

CHIFFRES CLES...

7 132 habitants

Un territoire de 4 204 hectares

99,5 kilomètres de voiries

1 budget global de 15 millions d'euros

1 maire de la commune nouvelle

2 maires délégués

1 conseil municipal

1 conseil délégué (à Gée)

40 conseillers municipaux jusqu'en 2020

98 associations

2 écoles publiques et 1 école privée

1 collège

5 596 m<sup>2</sup> d'équipements sportifs couverts pour 1 800 licenciés

3 salles des fêtes communales

## UN NOUVEAU LOGO

Ville de Beaufort-en-Anjou : un territoire en forme de cœur...

Le nouveau logo de la ville de Beaufort-en-Anjou a été dessiné en forme de cœur.

### Pourquoi ce cœur ?

Prenez le territoire de la commune de Gée et celui de la commune de Beaufort-en-Vallée, mettez-les côte à côte, vous obtiendrez un territoire en forme de cœur.

Incliné à 90° il forme la lettre « B » de Beaufort-en-Anjou. Sa couleur bleue symbolise la teinte utilisée dans les anciens logos des deux communes déléguées ainsi que dans les drapeaux français et européen.

Le cœur est aussi le signe de la vie de notre ville rurale.

### Découvrez-le :





## Le Maire

Jean-Charles Taugourdeau,  
Député-maire.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Les adjoints



Maryvonne Meignan  
Première adjointe et  
Maire déléguée de Gée



Serge Maye  
Deuxième adjoint



Marie-Pierre Martin  
Troisième adjointe



Jean-Jacques Fallourd  
Quatrième adjoint



Sylvie Loyeau  
Cinquième adjointe



Philippe Tessereau  
Premier adjoint au maire  
délégué de Gée



Frédérique Doizy  
Septième adjointe



Patrice Bailoux  
Huitième adjoint



Jean-François Chandellille  
Deuxième adjoint au maire  
délégué de Gée



Didier Legeay  
Troisième adjoint au  
maire délégué de Gée



Claudette Turc  
Onzième adjointe



Marie-Christine  
Boujuau  
Douzième adjoint

### Les conseillers



Bénédicte Payne



Jean-Michel  
Minaud



Luc Vandeveld



Rémi Godard



Sonia Pocquereau-  
Le Riche



Jean-Claude  
Doisneau



Virginie Pierre



Alain Bertrand



Carole Charron-  
Montagne



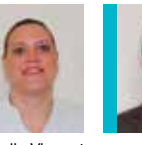
Thierry Bellemon



Sandra Rogereau



Philippe Oulaté



Nathalie Vincent



Jérémy  
Chaussepied



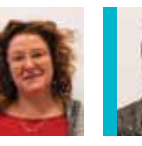
Séverine Maussion



Marc Fardeau



Cécile Bernadet



Catherine Denis



Yvonnick Hodé



Fabrice Lecointre



Romain Pelletier



Jean-Philippe  
Ropers

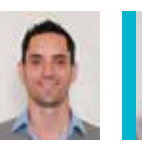


Angélique Vionnet

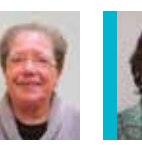
### L'opposition



Gérard Gazeau



Christophe Loquai



Marie-Dominique  
Lamare



Nathalie Santon-  
Harduin

## Qui sont les nouveaux élus ?

Samedi 9 janvier, Jean-Charles Taugourdeau a été élu maire de la commune nouvelle par le conseil municipal.

Le nouveau conseil municipal de la commune nouvelle Beaufort-en-Anjou est composé d'un maire, de 12 adjoints (8 pour Beaufort et 4 pour Gée) et de 27 conseillers municipaux.

Jean-Charles Taugourdeau maire délégué de Beaufort-en-Vallée et Maryvonne Meignan maire délégué de Gée.

La population élira en 2020, date des prochaines élections municipales, son nouveau conseil municipal avec 33 conseillers.

## Je veux adresser un courrier au maire ou prendre rendez-vous, que dois-je faire ?

Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à M. le Maire de la ville de Beaufort-en-Anjou (*adresse en page 9*).

Pour obtenir un rendez-vous contactez le 02 41 79 74 60. Un agent d'accueil vous dirigera vers le secrétariat du maire.

## Quelles sont les indemnités des nouveaux élus ?

L'enveloppe globale de Gée et de Beaufort-en-Vallée a été maintenue. Tous les élus de Gée et de Beaufort restent en place dans le respect des règles de parité.

Les indemnités ont été redistribuées équitablement.

### Indemnités :

Maire : 1 514,89 €\*  
Maire délégué : 646,25 €\*  
Adjoints : 509,40 €\*  
Conseiller délégué : 205,28 €\*  
\* Indemnité brute mensuelle.

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez le siège de la commune nouvelle au 02 41 79 74 60, un agent d'accueil vous répondra ou vous dirigera vers le service concerné.